

Conseil de recherches de la Saskatchewan.—Ce Conseil a été établi en 1947 en vue de "recherches et d'investigations sur les sciences physiques dans la mesure où elles influent sur l'économie de la province de Saskatchewan et sur des questions particulières qui peuvent être portées à son attention de temps à autre par le lieutenant-gouverneur en conseil". L'expression "sciences physiques", employée au sens large, s'étend aux sciences biologiques, à l'agriculture et au génie. Le Conseil encourage les recherches scientifiques, tant pures qu'appliquées, intéressant les ressources et l'économie de la province, et travaille en étroite collaboration avec des ministères, le Conseil national de recherches et l'Université de la Saskatchewan. Il dirige, en collaboration avec le Conseil national de recherches, un service de renseignements techniques.

Voici quelques-uns des travaux qu'appuie le Conseil: études fondamentales sur la lignine et les composés connexes, préparation des minerais d'uranium, application de la chronométrie au moyen du carbone 14, utilisation de l'amidon de blé, culture du carthame, études se rattachant aux recherches fondamentales, conservation des aliments par la congélation, graissage d'hiver, mouvement des éléments minéraux des sols podzoliques, hérédité de la coumarine dans le trèfle d'odeur, contamination du lait par les antibiotiques, études biométriques des lacs de la Saskatchewan et recherches d'ordre géologique et archéologique. Le Conseil appuie aussi des bourses de recherches postsecondaires.

Conseil de recherches de l'Alberta.—La province de l'Alberta a établi en 1921 un Conseil de recherches scientifiques et industrielles afin surtout de favoriser le développement de l'industrie minérale dans la province. Le Conseil, régi par une loi quelque peu analogue à la loi constitutive du Conseil national de recherches, est soutenu par les crédits du gouvernement provincial. Le programme actuel vise à faire servir les sciences pures et appliquées à la mise en valeur des ressources naturelles de la province. Les recherches du Conseil comprennent des études sur la houille, les sables pétrolifères de l'Athabasca, le gaz naturel, des recherches et des relevés géologiques, des relevés sur les sols et des recherches intéressant l'irrigation. Le Conseil maintient en laboratoire d'essai de l'essence et de l'huile et compte un groupe d'ingénieurs industriels chargés de fournir des données scientifiques aux industries en croissance. Les laboratoires du Conseil sont situés à l'Université de l'Alberta; ils comprennent un nouveau laboratoire qui fait aussi fonction d'usine pilote et qui a été aménagé au coût de \$750,000 par le gouvernement de l'Alberta en 1955. Ces laboratoires travaillent en collaboration avec les facultés des sciences de l'université. L'activité de l'organisme est dirigée par un conseil de dix membres représentant le gouvernement, l'université et les industries. Les diverses entreprises de recherche relèvent de la direction immédiate de comités consultatifs dont les présidents constituent le Comité consultatif technique du Conseil, lequel est responsable de la coordination et de l'exécution des travaux scientifiques inscrits au programme.

Conseil de recherches de la Colombie-Britannique.—Le Conseil de recherches de la Colombie-Britannique, que soutient le ministère provincial du Commerce et de l'Industrie, maintient un personnel de chercheurs et d'ingénieurs ainsi que des laboratoires à Vancouver pour aider les industries de la province à résoudre leurs problèmes techniques. Il a pour objectif de permettre même aux établissements les plus petits de profiter des connaissances et des recherches techniques modernes pour pouvoir mieux rivaliser sur le marché canadien et les marchés étrangers. Le Conseil assure trois catégories de services: 1° service de renseignements fournis gratuitement en collaboration avec le Conseil national de recherches, 2° assistance donnée à des établissements particuliers au prix courant en cas de renseignements encore inexistantes, et 3° exécution de recherches, aux frais du Conseil, à l'égard de problèmes qui intéressent de façon générale le développement industriel de la province.

Ontario Research Foundation.—Établie en 1928, elle est financée par une dotation à laquelle souscrivent des fabricants, des sociétés et des particuliers ainsi que par une subvention provinciale égale à la somme de ces contributions. Ses travaux visent à aider l'agriculture et l'industrie à mettre en valeur les ressources naturelles de la province. Elle a fait une étude de la physiographie et du climat du sud de l'Ontario ainsi que des